

Le 12 juin 2015

Le financement des sociétés non financières progresse de 5,7 % sur un an en avril

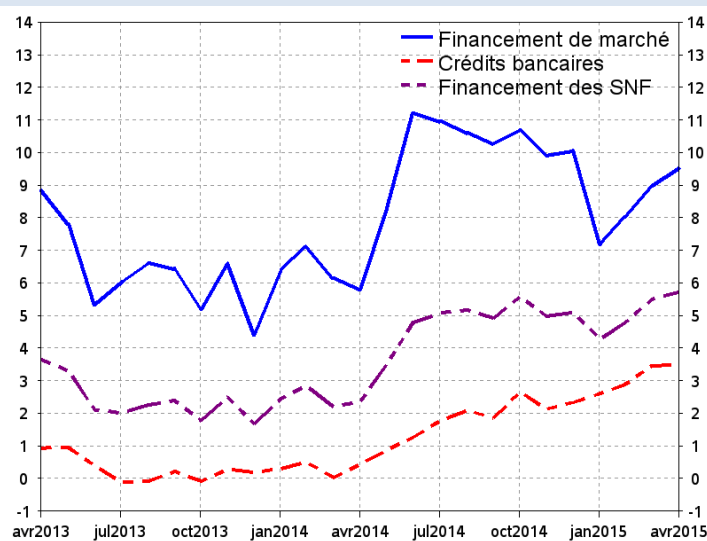
En avril, la croissance sur un an du financement des sociétés non financières progresse à un rythme légèrement plus rapide (+5,7 % après +5,5 % en mars). Le taux de croissance annuel de l'endettement bancaire est stable à 3,5 % et celui de l'endettement de marché se renforce à 9,5 % (+9 % en mars). Au total, l'endettement des sociétés non financières augmente de 75 milliards d'euros en un an.

Financement des sociétés non financières

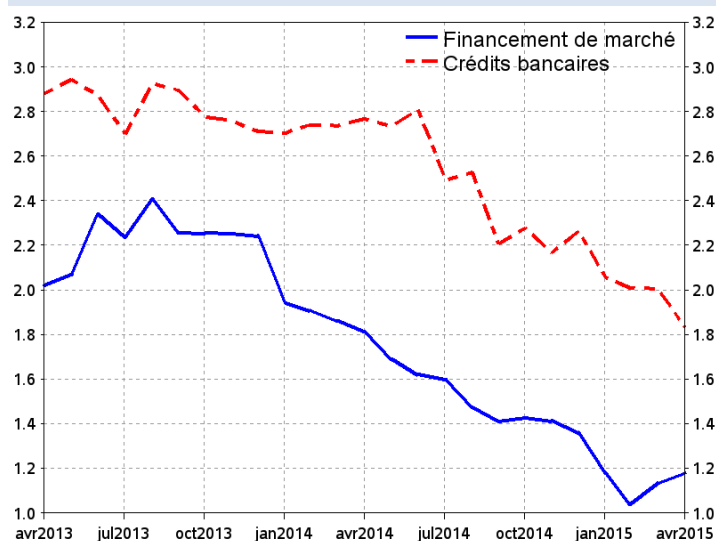
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours	Flux annuel net	Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux	
	avr.-15	avr.-15	mars-15	avr.-15	mars-15	avr.-15
Financement des SNF	1 400,0	75,1	5,5	5,7	1,66	1,58
- dont crédits bancaires	851,4	28,5	3,5	3,5	2,00	1,83
- dont financement de marché	548,6	46,6	9,0	9,5	1,13	1,18
en euros	419,7	39,3	9,7	10,3		
en devises	128,9	7,3	7,1	7,3		

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques

En bref

En avril, le flux net d'endettement des SNF sur les marchés financiers, cumulé sur un an, s'élève à 46,6 milliards d'euros. L'encours des titres de dette s'établit à 548,6 milliards d'euros.

Le flux net des crédits cumulés sur un an atteint 28,5 milliards d'euros. L'encours de dette bancaire des SNF s'élève à 851,4 milliards d'euros.

Ainsi, l'endettement des sociétés non financières augmente de 75,1 milliards sur 12 mois glissants, pour atteindre un encours de 1 400,0 milliards d'euros fin avril 2015.

Des informations plus détaillées sur cette dernière évolution figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/credits-aux-societes-non-financieres.html>

Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières (SNF) résidentes est constitué de l'encours des titres de créance qu'elles ont émis (obligations et titres de créances négociables) et de celui de leurs utilisations de crédits.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables.

L'endettement présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créance sur les marchés, souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/endettement-des-agents-non-financiers.html>

Le coût des financements nouveaux est une moyenne pondérée des financements de marché d'une part, des crédits à plus d'un an d'un montant initial de plus de 1 million d'euros d'autre part. Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, notamment parce que la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire ne sont pas identiques. Or, le coût d'un financement dépend, entre autres facteurs, de sa durée.

Les demandes d'abonnement aux avis de parution de ce Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr